

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

Procès-verbal

Mardi, 7 septembre 2021, 10h00 - 11h45

Stähli's Rustica, Ulmizstrasse 121, 3144 Gasel (BE)

Ordre du jour

1. Salutations
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 août 2020
3. Admission de nouveaux membres
4. Rapport annuel 2020
5. Comptes 2020 et rapports de l'organe de révision et de la commission de gestion
6. 75^e anniversaire en 2021
7. Programme annuel du secrétariat général, activités de l'association 2021 / 2022
8. Budgets 2021 / 2022
9. Élections
10. Divers

1. Salutations

La présidente Andréa Bory accueille les membres de l'association, les invités et les collaborateurs à l'Assemblée générale 2021 (AG) au restaurant Stähli's Rustica. C'est ici même qu'ont été fêtés en 2010 le changement de nom de l'association Horizon ferme en Agriviva et la plantation d'un petit pommier en la présence de la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf.

A. Bory souhaite la bienvenue à Claudia Fritsche et Doris Ruppner, deux nouveaux membres de l'association qui proposent des actions Agriviva sur leur exploitation dans le canton de Saint-Gall, à Karin Oesch, directrice de la Chambre bernoise d'agriculture, à Hans Thalmann et Hansjörg Hörler, deux anciens présidents d'Agriviva, ainsi qu'aux membres actuels du comité et aux autres membres. Elle remercie le secrétariat pour l'organisation de l'AG.

Message de bienvenue de Karin Oesch

Karin Oesch prononce le discours de bienvenue à l'occasion du 75^e anniversaire d'Agriviva. Elle souligne l'importance du contact avec les jeunes et les familles paysannes dans les activités de placement. Les familles paysannes ont besoin de beaucoup de patience pour accueillir des jeunes sur leur exploitation. Pour que les jeunes se sentent chez eux dans leur nouveau foyer de courte durée, l'accueil que leur réservent les familles paysannes est essentiel. Karin Oesch adresse ses meilleurs vœux à Agriviva dans la suite de ses activités de placement.

A. Bory remercie Karin Oesch pour ses mots personnels et pour la bonne collaboration avec la Chambre bernoise d'agriculture. Dans ce contexte, A. Bory excuse l'absence de Renate Brönnimann, responsable des placements dans le canton de Berne depuis exactement 30 ans, en raison de ses vacances.

Dans l'esprit du travail en réseau, A. Bory laisse les participants se présenter brièvement.

L'ordre du jour, qui a été envoyé avec les documents de séance, est à nouveau rapidement passé en revue. Personne ne souhaite apporter de modification au déroulement de l'AG.

Les corporations de droit public et les personnes morales ont droit à deux voix. Les personnes physiques disposent d'une voix.

Les représentants de dix organisations membres et de cinq personnes privées sont présents, soit un total de 25 voix. Sauf disposition contraire des statuts, les décisions sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées. Le premier tour des élections s'effectue à la majorité absolue (treize voix), le second à la majorité relative. Rahel Boss officie en tant que scrutatrice.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 août 2020

Le procès-verbal de l'AG du 17 août 2020 est adopté à l'unanimité.

3. Admission de nouveaux membres

Les personnes suivantes demandent l'adhésion à Agriviva en tant que personnes privées :

- Sophie et Nicolas Boudry d'Écoteaux (VD) ; la famille accueille des jeunes d'Agriviva sur son exploitation ;
- Ursula et Lorenz Egli de Rossrüti (SG) ; jusqu'à fin 2020, Mme Ursula Egli-Seliner était membre du comité ; elle aimerait désormais continuer de soutenir notre précieux engagement ;
- Doris Ruppanner-Zwischenbrugger de Lienz (SG) ; la famille accueille des jeunes d'Agriviva sur son exploitation ; et
- Claudia et Peter Fritsche de Wattwil (SG) ; la famille accueille des jeunes d'Agriviva sur son exploitation.

Les quatre demandes sont acceptées à l'unanimité.

Nouveau nombre de membres dès à présent : 104 (65 particuliers, 39 institutions)

Comme deux nouveaux membres sont présents, le nombre de voix passe à 27.

4. Rapport annuel 2020

Tous les membres ont reçu le rapport annuel détaillé avec l'invitation à l'AG.

Ueli Bracher explique quelques chiffres clés :

Le nombre total de placements, de 1363, accuse une légère baisse par rapport aux années précédentes (2019 : 1408 ; 2018 : 1447). Après un début d'année plutôt difficile, marqué par de nombreuses annulations dues aux incertitudes liées au coronavirus, l'écart en mai par rapport à l'année précédente était encore d'environ -20 %, suite à quoi la tendance s'est inversée à notre grande satisfaction.

Dans le segment « Volontaires », les 1071 engagements ont constitué une augmentation bienvenue par rapport aux deux années précédentes (+136 ou +14,5 % par rapport à 2019). Alors que le groupe d'âge des 14 ans était moins bien représenté que l'année d'avant (8,8 %, contre 14,7 %), la part de celui des 20 ans a augmenté (15,7 %, contre 9,3 %).

Le coronavirus a entraîné un recul massif du nombre d'engagements dans le segment « Stages scolaires » : les responsables de quatre partenaires scolaires ont décidé d'annuler les stages de 2020 en raison de l'incertitude de la situation. Le nombre d'élèves, de 157 en 2020, s'est réduit de moitié en glissement annuel (-144 ou - 47,8%). L'école de culture générale de Bâle a enregistré à elle seule une diminution de 102 participants.

Le segment « Étrangers » a connu une diminution en raison des restrictions de voyage (-37 ou -21,5 %). La baisse la plus marquée a été enregistrée chez les jeunes originaires d'Italie (-30) et de République tchèque (-16) : la première s'est traduite par une réduction des placements dans le canton du Tessin. Malgré cette baisse, l'Italie reste au premier rang des pays d'origine (42 participants), suivie de l'Allemagne (37) et de la France (15). En outre, 22 jeunes Suisses de l'étranger sont revenus au pays pour bénéficier de l'offre d'Agriviva. La durée des séjours dans le segment « Étrangers » a augmenté de 4,5 jours en moyenne, passant à 24,8 jours, soit bien plus que celle du segment « Volontaires » (14,4 jours).

La majorité des jeunes participants étaient des femmes (63,6 %). Le segment comptant le pourcentage le plus élevé de participantes était celui des volontaires (66 %).

Le rapport annuel 2020 est adopté à l'unanimité.

A. Bory remercie U. Bracher et les collaborateurs du secrétariat pour la réalisation du rapport annuel.

5. Comptes 2020 et rapport de l'organe de révision et de la commission de gestion

Les membres ont reçu les comptes annuels et le commentaire avec l'invitation à l'AG.

L'exercice 2020 se termine sur un bénéfice de Fr. 5689.06. Ce résultat bien plus élevé que prévu découle en premier lieu des aides financières plus importantes versées par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour l'animation extrascolaire enfance et jeunesse. Viennent s'ajouter une hausse des contributions de placement du canton de Zurich en raison du nombre de participants, ainsi que des produits financiers sous forme de gains de cours sur les titres (bénéfice comptable).

Du côté des charges, la constitution de provisions pour des engagements conditionnels découlant des soldes de vacances et des heures supplémentaires, pour l'alimentation d'un nouveau fonds en vue du renouvellement

de l'infrastructure informatique et du site web, ainsi que pour des versements dans le fonds des billets de train pour les jeunes a donné lieu à des dépenses plus élevées que prévu.

Le contrôle des comptes annuels d'Agriviva a eu lieu à deux niveaux. D'une part, la société fiduciaire hit Treuhand, sise à Uster, a vérifié la partie comptable ainsi que les exigences légales et statutaires.

D'autre part, Sem Genini et Anita Häni-Hagmayer de la commission de gestion ont contrôlé les comptes le 1^{er} mars 2021 par vidéoconférence. Le rapport est présenté par Sem Genini à travers un message vidéo. Il établit un grand professionnalisme et une comptabilité propre constatés lors de l'examen.

La commission de gestion propose d'approuver les comptes annuels 2020 d'Agriviva et le bénéfice de Fr. 5689.06, et de décharger les organes responsables.

Les membres de l'AG approuvent les rapports de l'organe de révision et de la commission de gestion ainsi que les comptes annuels 2020 à l'unanimité, et donnent quitus aux organes responsables.

6. 75^e anniversaire en 2021

A. Bory explique que l'association a commencé à réfléchir longtemps à l'avance à la manière de fêter le 75^e anniversaire d'Agriviva. Par exemple, il n'est pas possible d'organiser une fête pour tous les anciens participants d'Agriviva. Le comité a opté pour la proposition de générer une attention médiatique maximale avec un investissement financier raisonnable.

Jonas Ingold du LID a permis la création d'un dossier de presse complet et attrayant. Ce dossier a été traduit en français. Agir et A. Bory l'ont eux-mêmes complété avec des contenus régionaux. La version italienne a été établie sous la houlette de S. Genini, directeur de la Chambre tessinoise d'agriculture.

A. Bory donne la parole à H. Thalmann, président de l'association Agriviva de 1988 à 2003. Il mentionne que la « Centrale suisse du service volontaire de travail » avait été instituée en 1933 déjà.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'obligation d'y participer a été supprimée. Le 21 novembre 1946, Friedrich Traugott Wahlen (premier président de l'association Horizon ferme et plus tard conseiller fédéral) avait convié tous les cantons à une conférence au Palais fédéral et leur avait proposé l'association Horizon ferme, à participation facultative. Cette proposition avait été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme, et l'association avait été fondée le même jour dans la salle du Conseil national. À présent, Agriviva peut déjà souffler ses 75 bougies.

Dans l'espoir qu'il pourra aussi être présent à l'occasion du centenaire d'Agriviva, H. Thalmann cède la parole à Tiziana König, d'abord en charge de placements, puis élue au comité en 1987. Elle raconte avec humour sa mission de l'époque, qui consistait à faire connaître Horizon ferme au Tessin, et, bien que de langue maternelle italienne, les difficultés qu'elle a rencontrées avec le dialecte tessinois.

H. Hörler, ancien président de l'association, se rappelle le cas d'un jeune qui, au lieu de désherber les parterres de roses, avait coupé non seulement les adventices, mais aussi toutes les fleurs, au grand effroi de la famille d'accueil. Par chance, l'assurance responsabilité civile avait fini par couvrir les dommages. Il poursuit en évoquant les nombreuses années qu'ont duré l'ensemble des préparatifs qui ont précédé le changement de nom de l'association, sur lequel le comité s'est mis d'accord en 2008 et qui a enfin été effectué en 2010 au restaurant Stähli's Rustica.

La vache du nouveau logo a été photographiée par H. Hörler, au bord du lac de Seealp, dans le canton d'Appenzell.

H. Hörler adresse au comité, au secrétariat, aux antennes de placement et aux familles paysanne ses meilleurs vœux pour l'avenir.

U. Bracher crée ensuite la surprise en projetant les vœux vidéo de nombreuses personnalités souhaitant un joyeux anniversaire à Agriviva. Outre le président de la Confédération Guy Parmelin, il s'agit de plusieurs anciens rois de la lutte ainsi que de divers musiciens, présentateurs et humoristes connus.

Ce point de l'ordre du jour se termine par la chanson d'Agriviva « [Zäme uf ds Fäud](#) » / « [Viens dans les champs](#) » / « [Insieme nei campi](#) », dont le clip vidéo a été tourné dans la maison de la famille Ramser, membre d'Agriviva, sur son exploitation Horbermatt, dans la commune d'Oberbalm, non loin d'ici.

7. Programme annuel du secrétariat général, activités de l'association 2021 / 2022

Les membres ont reçu le programme annuel 2021 du secrétariat ainsi que les activités jusqu'en 2022 avec l'invitation à l'AG. Aucune question n'a été posée à ce sujet.

8. Budgets 2021 / 2022

Les membres ont reçu les budgets 2021 et 2022 avec l'invitation à l'AG.

Lors de l'AG de l'an passé, le budget 2021 avait été présenté et accepté en plus du budget 2020. En raison du déroulement effectif de l'exercice 2020, le budget 2021 a subi certaines modifications.

Corrections au budget 2021

Le résultat annuel 2021 devrait être meilleur que celui prévu dans le budget et approuvé lors de l'AG du 17 août 2020 (Fr. 1025.00 contre -37 875.00).

C'est la hausse des contributions de l'OFAS qui y a le plus participé. Du côté des charges, une augmentation des dépenses en marketing est prévue pour la publicité payante sur les réseaux sociaux. Dans ce contexte, le succès rencontré lors de la postulation pour les conditions spéciales que propose Google aux organisations à but non lucratif a permis de soulager Agriviva.

Les corrections au budget 2021 sont approuvées à l'unanimité.

Budget 2022

Le résultat d'exploitation prévu pour 2022 (Fr. 3025.00) s'élève à un niveau comparable à celui du budget révisé de 2021.

Le budget 2022 est approuvé à l'unanimité.

9. Élections

Les membres ont reçu les informations sur les élections de renouvellement avec l'invitation à l'AG.

9.1 Démissions du comité

Les membres suivants démissionnent du comité :

- Ursula Egli-Seliner, paysanne et aide familiale, Rossrüti (SG). Membre du comité depuis 2016 ; démission à partir de novembre 2020 en raison d'un changement de responsabilités au comité de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales.
- Florence Matthey, MCs in Life Sciences HAFL, Ropraz (VD). Membre du comité depuis 2017 ; démission à partir de novembre 2020 en raison de son départ de l'Association des groupements et organisations romands de l'agriculture (AGORA).

Élections complémentaires au comité

Les personnes suivantes se présentent aux élections complémentaires :

Doris Marti, née le 23 avril 1969, Lyss (BE)

Paysanne

Mère de trois enfants adultes, elle est responsable du ménage, des repas des employés et du grand jardin de son exploitation (élevage laitier et grandes cultures, École à la ferme).

Carine Théraulaz, née le 30 août 1990, Bossonnens (FR)

Bachelor of Science HES-SO en Agronomie

Elle a rejoint AGORA à Lausanne en tant que collaboratrice scientifique en janvier 2021.

Les nouveaux membres du comité sont élus à l'unanimité.

Les membres suivants ont célébré leur 10^e année au sein du comité en 2021 :

A. Bory, Raymond Anliker, Mirjam Hofstetter et Urs Urech.

9.2 Démission de la commission de gestion

Le membre suivant démissionne de la commission de gestion :

- Anita Hänni, employée de commerce et paysanne, Tschappina (GR). Membre de la commission de gestion depuis 2017 ; démission à partir de mars 2021 pour des raisons professionnelles.

Comme aucun candidat n'a été proposé jusqu'à l'AG pour remplacer A. Hänni, la commission de gestion peut continuer d'exercer son mandat jusqu'à l'élection de remplacement ordinaire avec un nombre réduit de membres ou avec un remplaçant désigné à titre provisoire par le comité.

9.3 Organe de révision : réélection de la société hit Treuhand GmbH, Uster

Conformément aux statuts, l'Assemblée générale élit un organe de révision pour une période d'un an selon l'article 69b CC pour la vérification selon la norme relative au contrôle restreint. La réélection est possible.

Le comité propose de réélire la société fiduciaire hit Treuhand, sise à Uster.

La réélection est approuvée à l'unanimité.

10. Divers

La parole n'est pas demandée.

Andréa Bory souhaite la bienvenue à Hans Jörg Rügsegger, membre du Grand Conseil du canton de Berne et président de la Chambre bernoise d'agriculture.

H. J. Rügsegger salue les membres de l'AG et adresse tous ses vœux à Agriviva pour son 75^e anniversaire. « Construire des ponts sans site web : comment faisons-nous avant ? Un véritable tour de force. Aujourd'hui, il n'y a hélas plus autant de compréhension pour les agriculteurs. C'est merveilleux de voir les valeurs que les familles paysannes peuvent transmettre aux jeunes. » H. J. Rügsegger se réjouit de la réussite de la chanson d'Agriviva, remercie les participants pour leur engagement dans le cadre de l'association et souhaite à tous beaucoup d'énergie pour les années à venir.

A. Bory lève l'AG à 11 h 45 et invite les participants à se rendre dans la prairie située derrière le restaurant Stähli's Rustica pour planter un arbre tricolore, symbole tant des trois régions linguistiques dans lesquelles est active l'association que des trois générations que rassemblent souvent les engagements Agriviva. Le premier coup de pioche est donné par H. Thalmann, H. Hörler et A. Bory, les trois anciens et actuels présidents.

La présidente



Andréa Bory

Le rédacteur du procès-verbal



Ueli Bracher

Participants

Organisations membres

Anliker Raymond	Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung / membre du comité
Baur Urs	Bauernverband Aargau
Bory Andréa	Prométerre, Pro Conseil / Présidente du comité
Boss Rahel	SOBV Dienstleistungen AG
Diriwächter Thomas	Departement Finanzen und Ressourcen, Landwirtschaft Aargau
Heller Stefan	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband / membre du comité
Hofstetter Mirjam	Union suisse des paysans / membre du comité
Marti Doris	Schweiz. Bäuerinnen und Landfrauenverband / membre du comité
Oesch Karin	Berner Bauern Verband
Théraulaz Carine	Agora / membre du comité

Membres individuels

Dossenbach Carla	Membre de l'association / membre du comité
Dr. Thalman Hans	Membre de l'association / ancien président
Fritsche Claudia	Nouveau membre de l'association et famille paysanne
Hörler Hansjürg	Membre de l'association / ancien président
König Tiziana	Membre de l'association / ancien membre du comité
Ruppanner-Zwischenburger Doris	Nouveau membre de l'association et famille paysanne
Urech Urs	Membre de l'association / membre du comité

Invités

Ingold Jonas	Landwirtschaftlicher Informationsdienst LID
Reichmuth Andreas	Landwirtschaftlicher Informationsdienst LID
Rüegsegger Hans-Jörg	Berner Bauern Verband
Summermatter Noah	BauernZeitung
von Gunten Ruth	educationsuisse

Agriviva

Beutler Jacqueline	Collaboratrice
Bracher Ueli	Secrétaire général
Weilenmann Maria	Collaboratrice

Excusés

Agriviva

Pireva Donika

Apprentis

Organisations membres

Bardet Loïc

Bleiker Ueli

Brönnimann Renate

Eberhard Andreas

Fatzer Jürg

Genini Sem

Gisler Damian

Krayenbuhl Pascal

Mock Walter

Mühlebach Irene

Mummenthaler Gaby

Niederberger Simon

Oesch Christian

Rezzonico Francesco

Richenberger Jeanne

Stirnemann Michelle

Weber Stefan

Widmer Andreas

AGORA

Landwirtschaftsamt Kanton Thurgau

Berner Bauern Verband

Arbeitsamt Schaffhausen

Verband Thurgauer Landwirtschaft

Unione contadini ticinesi / Commission d'audit des entreprises

Amt für Landwirtschaft Uri

Service de l'agriculture (FR)

Bauernverband Appenzell

Amt für Landwirtschaft (AR)

Berner Bauern Verband

Präsident, Bauernverband Obwalden

Vereinigung Schweizerischer Futtermittelfabrikanten VSF

Divisione dell'economia; sezione dell'agricoltura, Bellinzona

Departement Volkswirtschaft und Inneres, Kanton Glarus

Schweiz. Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete SAB

Ebenrain-Zentrum für Landwirtschaft, Natur und Ernährung

St. Galler Bauernverband

Membres individuels

Bieri Kathrin

Boudry Sophie et Nicolas

Buchs Claude und Gertrud

Dumelin Martina

Hurni Beat und Regina

Käslin Roth Helen

Kupferschmid Fredy

Maurer Lucy

Meier-Fröhlich Kurt und Cornelia

Mürner Andrea und Priska

Pollak Gusti

Roth Mathias

Schmid Herbert und Helen

Schreiber Claudia

Wittenwiler-Amacker Milli